

DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier concernant un tableau de Wolfsoel
présenté par M Noë

N^o 4613

NUMÉRO D'ORDRE	DATE DE LA PIÈCE	ANALYSE

4613

Call over to Worship

4613

a k Noi.

U. de Rouer Prizes

[illegible]

4613 Bruges le 27 Janvier 1898

Monsieur le Président

Je me permets d'envoyer à
l'examin de la Commission un tableau
de Victor Woolfvoet que je vendrai
pour 800 frs

Veuillez agréer Monsieur le Président
l'assurance de ma haute considération

Ch. Van

24 Rue des Ronces

Bruges

à Messieurs les membres du Comité
des Musées de peintures à
Bruxelles

Monsieur le Secrétaire

En réponse à votre lettre du 25^e je
j'ai l'honneur de vous prévenir que
j'ai prie M^{me} V^e Damis d'en-
voyer à examen le tableau de
son mari.

J'avais également entretenu M^{me}
le Marquis de Beauport et M^{me}
Guffens de l'existence d'un petit
tableau de Victor Woolffroet, élè-
ve de Rubens. J'ai cru bien
faire Monsieur, en le faisant
soumettre à la Commission,
d'autant plus que je crois que
ce peintre n'est pas représenté
au Musée. Ses œuvres sont fort
rares, on n'en connaît que deux

la Visitation à l'église St Jacques
à Amers et une tête de
Méduse au Musée de Dresde
Veuillez agréer je vous prie
monsieur le Secrétaire, l'assurance
de ma considération très distinguée
Veuillez

C. Tulpincq

Bryx le 27 Janvier 1898.



Lettre de voiture. -- Transports à l'intérieur de la Belgique. --- Vrachthrief. -- Vervoer binnen België.

TARIF N° (1)

TARIEF N° (1)

STATION D'EXPÉDITION. — Statie van afzending.

STATION DE DESTINATION. — Statie van bestemming.

Bruges

Bruxelles

STAATSSPOORWEGEN.

Timbre du bureau de départ.
(Stempel van het kantoor van vertrek.)

27 JANV 1898

M⁽²⁾ La commission des Musées Royaux au

du Musée

à (te)

Bruxelles

à livrer (3)

(af te leveren) (3)

Vous recevrez les articles ci-après désignés aux conditions du tarif
Gij zult navermelde goederen ontvangen tegen de voorwaarden van het (4)

Marques et numéros des colis. Merken en nummers der colli.	Nombre de colis. Aantal colli.	Nature de l'emballage. Aard der verpakking.	NATURE DU CONTENU DES COLIS (4) AARD VANDEN INHOUD DER COLLI (4)	Poids brut en kilogrammes. Ruw kilogramgewicht.	Poids à transporter en kilogr. Te vervoeren gewicht in kilogr.	Documents annexés. Bijgevoegde bescheiden.
Adressen	1	boîte	Tableaux	29	29	

Wagons (Wagens)	Nos (Nrs) Marques (Merken)
Prescriptions de l'expéditeur quant à l'affranchissement. (Voorschriften des afzenders wegens de frankteering.) (5)	
Débours. Voorschot.	
Remboursement. Terugbetaling.	
Intérêt à la livraison. Belang bij de aflevering	
Valeur déclarée (6). Aangegeven waarde (6).	neut cent fr assuré

Perçu au départ. Geheven bij vertrek.		DÉTAIL DES FRAIS. OMSTANDIGE OPGAVE DER KOSTEN.		A percevoir à l'arrivée. Te heffen bij aankomst.	
FR.	C.			FR.	C.
		Débours (Voorschot)			
		Remboursement (Terugbetaling)			
		Frais de retour d'argent (Kosten van terugzending van geld)			
		Taxes supplémentaires pour débours (Bijkosten voor voorschot)			
		Frais de transport. (Taxe au poids, etc., à fr. par transport.)			
		(Vervoer-kosten). (Taxe à la valeur (7) à fr. par (Premie op de waarde (7) tegen fr. per			
		Enregistrement (Inschrijving)			
		Prise à domicile (Afhaling)			
		Remise à domicile (Bestelling)			
		Taxe de déclaration d'intérêt à la livraison (Premie voor verklaring van belang bij de aflevering)			
		Frais de désinfection (Kosten van ontsmetting)			
		Autres frais (Andere kosten)			
		TOTAL (Totaal)			

Timbre de pesage.
(Weegstempel.)

A Bruges

le 27 janvier 1898

(Te) SIGNATURE DE L'EXPÉDITEUR

(den) Ch. V. N.

(Handte en des afzenders)

NOM ET ADRESSE DE L'EXPÉDITEUR (Naam en adres des afzenders):

Ch. V. N. 24 rue des Bouchers Bruges

Déclaration de responsabilité. — Je soussigné, exonère le chemin de fer de toute responsabilité pour les conséquences résultant (8)

VERKLARING VAN VERANTWOORDELIJKHEID. — Ik ondergetekende, ontsla den spoorweg van alle verantwoordelijkheid wegens de gevolgen van (8)

SIGNATURE DE L'EXPÉDITEUR

(Handteeken des afzenders)

Timbre du bureau d'arrivée.
(Stempel van het kantoor van aankomst.)

(1) Indiquer à la main, selon le cas, « Tarif n° 1 (exprès) ». — Tarif n° 2 (service accéléré) ». — « Tarif n° 4 ». — « Tarif n° 5 (grande vitesse) », ou « Tarif n° 6 (grande vitesse) ». — Pour les autres renvois, voir au verso.

(1) Bijschrijven, volgens het geval, « Tarif n° 1 (spoedverzendingen) ». — Tarif n° 2 (sneldienst) ». — « Tarif n° 4 ». — Tarif n° 5 (als ijlgood) » of « Tarif n° 6 (als ijlgood) ». — Andere verwijzingen, zie ommezijde.